



E
N
E
R
G
I
E
S
U
I
S
S
E

Aux médias

Communiqué Suisse Eole

Association pour la promotion de l'énergie éolienne
en Suisse

La Chaux-de-Fonds, le 31 août 2006

**Jugement du Tribunal fédéral sur le projet de parc éolien au
Crêt-Meuron (NE):**

L'énergie éolienne reconnue d'intérêt public !

Bon vent aux éoliennes du Crêt-Meuron (Tête-de-Ran)! C'est le verdict rendu par le Tribunal fédéral. La haute cour accepte en effet, dans le cadre du projet d'implantation d'un site éolien sur les crêtes neuchâteloises le recours déposé par le développeur Eole-Res. Il désavoue ainsi le Tribunal administratif du canton de Neuchâtel, qui avait donné raison aux opposants. Une bonne nouvelle pour Suisse Eole et les énergies renouvelables en général et pour tous ceux qui se soucient d'une plus grande indépendance à l'égard des énergies fossiles et nucléaire.

En s'opposant au projet du Crêt-Meuron, l'instance judiciaire neuchâteloise s'était pratiquement substituée aux autorités fédérales et cantonales pour infléchir la politique énergétique. La haute cour fédérale vient d'y mettre bon ordre. La voie est donc maintenant ouverte à l'édification du site.

Soutenu par les associations de protection de la nature et de l'environnement actives dans le canton, le projet neuchâtelois s'inscrit dans un concept national adopté par EnergieSuisse, malheureusement combattu avec entêtement par la Fondation pour le paysage. Par ce jugement, le Tribunal Fédéral reconnaît de fait l'énergie éolienne et les autres énergies renouvelables d'intérêt public. La Suisse, qui est à la traîne dans l'exploitation d'Eole, doit combler impérativement son retard sur des pays comme l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, l'Autriche, etc. Dans le monde, la production éolienne assure déjà l'approvisionnement de 28 millions de ménages. Sans nuisance ni rejet de déchets radioactifs ou de CO₂. L'éolien produit non seulement de l'énergie mais génère

des emplois nouveaux grâce aux investissements consentis pour l'édification des sites et par la vente des connaissances et savoir-faire détenus par les entreprises helvétiques.

Selon un sondage effectué en 2002, les Suisses, et les Neuchâtelois en particulier, soutiennent, dans une large majorité, la réalisation de sites sur leurs crêtes. La voie s'ouvre à une concrétisation qui se fera dans le respect le plus strict des règles édictées dans le cadre du concept national.

Pour en savoir plus sur le sujet ou sur l'éolien, consulter les sites : www.suisse-eole.ch,
www.suisse-energie.ch

Communication Suisse Eole

Renseignements: Martin Kernen, Communication

Suisse Eole,

Tél 079 / 641 12 87